

FdR n° 33

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007

consultez nos fonds sur <http://www.pinterest.fr/assosehri/boards/>

☆☆



SPECIAL LIENS SOCIAUX

LE RIRE REVOLUTIONNAIRE

« Du point de vue culturel, l'innovation la plus spectaculaire, la plus indiscutable et, cependant, peut-être la moins considérée, est la consécration du rire, au point que cette présence obsédante et multiforme du rire paraisse à bon droit comme la marque distinctive de la modernité ». En effet, la fin du XVIII^e siècle devient rieur et la Révolution s'enclenche dans la joie et les rires avant que ces derniers deviennent suspects à la norme vertueuse de l'an II.

Depuis la fin de l'Ancien Régime, le rire est devenue une pratique culturelle à part entière, qui est progressivement dotée de ses propres outils formels ou génériques (l'histoire drôle, la blague, la caricature, le monologue comique...) et bénéficie du formidable essor de nouveaux médias (la presse et l'image) ainsi que de l'explosion du monde du spectacle. Enfin, le rire contamine l'ensemble des grands genres littéraires traditionnels.

Sous l'Ancien Régime le rire est un signe de caste

Toutefois, pour la Religion, le rire est une expression du corps, dont du Diable et les lieux où le rire se pratique des lieux décadents, comme les cabarets et les professions qui provoquent le rire, des professions dangereuses à la société, comme le métier de comédien¹.

Le rire sous l'Ancien Régime, est restreint, surtout dans le monde aristocratique, ou dans le monde qui se pare de ce statut. Cette société ne rie par, elle a de l'esprit, qui se veut une qualité propre au monde aristocratique, clos sur lui-même et se conformant à des règles de sociabilité parfaitement déterminées : l'ironie y régnait et y atteignait une extraordinaire sophistication, parce qu'elle était comme une partition où chacun savait la musique qu'il devait y jouer.

Le visage du pouvoir, de la fortune ou de la supériorité se doit d'être rigide, impassible, dénué d'affects depuis Louis XIV en France. Le rire étant réservé aux classes inférieures, le sourire, qui est un

rire « en dessous » en quelque sorte, devient une marque de contentement, de consentement à un ordre établi de ceux qui sont placés au rang supérieur.

Le bon mot

Dans cette bonne société d'Ancien-Régime, le bon-mot, est la conséquence du primat désormais accordé au rire mais sur ses usages satiriques. Là où la culture classique privilégiait le mot d'esprit, censé jouer sur les idées, le bon mot aristocratique de l'Ancien Régime est l'enjeu de la manipulation ludique de la langue afin de divertir dans les salons. Là, le trait d'esprit prend le pas sur l'esprit de sérieux et tombe dans le persiflage qui n'a d'autre but que de divertir au détriment d'un dupe à railler pour faire rire le public : le rire aristocrate c'est le cynisme.

Le rire populaire

Le sourire, marqueur de la sensibilité, exprime l'identité de la personne, au-delà de son caractère propre. Il participe d'une idée de l'autoreprésentation qui entre dans le cadre des civilités et de la politesse. Il s'insère petit à petit dans les représentations de soi, notamment dans celles destinées à la famille, les miniatures, afin de montrer un visage sincère et émotif.

Sous l'Ancien Régime, c'est le peuple qui rie, mais il est vulgaire, populaire et il deviendra populiste.

Ce rire populaire est celui provoqué par le théâtre de rue alliant humour et simagrées corporelles, souvent sexuelles et scatologiques. Ce rire est celui des saltimbanques, des blagues ; il est bruyant. Son contraire est le théâtre établi, celui que l'on provoque qu'avec autorisation, tel un rire aristocratique, presque faux cul, de la Comédie Française. Car à la fin de l'Ancien Régime, le rire, outre les éclats, c'est surtout la figure d'un statut.

La Révolution du rire 1789 - 1793

Avec le début de la Révolution, au contraire de l'Ancien Régime, le rire devient *public* : il transgresse les frontières sociales, interpelle indifféremment chacun, envahit toutes les formes d'expression et de communication. Le rire du peuple devient le rire de la

¹ Ainsi, afin de pouvoir se marier en 1786 à Bourg-en-Bresse, le comédien dijonnais Blanc dit Désisles, doit renoncer à son métier devant notaire.

Révolution, joyeux et moqueur. Il quitte de l'espace public qui est alors en voie de structuration. Il s'empare de tout le terrain laissé libre par l'effondrement, ou du moins le déclin des deux formes d'autorité sacrée qui sont soumis à une contestation permanente : le roi (ou l'empereur) et la religion.

D'une part, fonctionnant à la fois comme un rite de reconnaissance et comme un instrument, particulièrement efficace de la critique intellectuelle ou morale, il était mis au service d'une vaste entreprise de contrôle social des opinions et des comportements. En effet, lors de la Révolution française, le rire est utilisé comme une arme politique : pour discréditer ou ridiculiser un ennemi, rien de tel que la caricature ou la chanson, voir le théâtre. Facile à comprendre, à réaliser et à diffuser, la caricature connaît un véritable succès populaire lors des événements révolutionnaires.

L'an II : on ne plaisante plus

Il permet d'adresser un perpétuel pied de nez goguenard à l'égard de pouvoirs jugés illégitimes et représente une sorte de compensation à l'établissement d'une morale d'état. Ainsi, en l'an II, les éclats de rire, lors des débats de sociétés populaires n'est plus le bienvenu ; le rire devient un synonyme de contre-révolution ; il faut être sévère, vertueux ; la crainte de ne pas être à la hauteur fait disparaître le sourire, la peur d'être désigné comme souriant, donc moqueur, à un comité de surveillance ou lors de l'épuration de la société populaire interdit de rire à gorge déployé car il peut qualifié à être un faux ami du peuple : lorsque la Patrie est en danger ou lorsque la Terreur est à l'ordre du jour, on ne rie pas. Or, les rues révolutionnaires de l'an II sont une débauche de désir de joie et de rire alors que ce dernier n'est vu qu'à travers le prisme de la duplicité. Après le 9 thermidor, lorsque le régime de Robespierre reposant sur la vertu est symboliquement mise dans un pot de chambre et jeté dans le caniveau, on rie à gorge déployé.

L'Empire : l'esprit de non-sérieux - le rire populiste

Le XIXe siècle est le siècle de la blague et du canular qui balaye le bon mot aristocratique qui n'avait de but que de piquer. Ces multiples avatars de la mystification font généralement l'objet soit de pittoresques anecdotes biographiques soit d'interprétations sociologiques ; les anglais restent dans l'humour. Les français s'emparent de ces blagues qui naissent sous des formes diverses et variées et notamment dans des chansons. Le XIXe siècle se prend d'une passion pour le calembour. Ces procédés du rire et de l'humour à la française viennent de la culture enfantine et populaire, où le rire reste scatologique, grivois ou obscène.

A la fin de l'Empire, le rire est implanté dans toute la société civile, dans toutes les classes de la société : « l'ennui est encore bien grand chez moi je ne puis rire que de lèvres, tu sais ma chère mère que je riaais aussi du ventre maintenant je ne suis ni d'un coté ni

de l'autre » écrit un garde d'honneur Lyon à sa famille d'Haguenau le 23 novembre 1813.

Le rire du XIXe se singularise par une extraordinaire promotion des formes dévaluées aux yeux de l'aristocratie et du clergé, du comique : jeux de mots d'anagramme, plaisanteries sur l'origine et le sens d'un nom propre, les à-peu-près, les métaboles diverses et les caricatures.

MUSIQUE ET CHANSONS AUX TEMPS DU FASTE DES FRANÇAIS

Jérôme Croyet

Docteur en histoire, président fondateur de la S.E.H.R.I.

La production musicale sous le Consulat et le 1er Empire est très abondante. A côté des marches militaires on trouve une profusion de messes, de Te Deums pour célébrer les victoires, d'opéras. Bien que grand amateur de musique, Napoléon confine celle-ci dans un rôle purement officiel et c'est ainsi que la plupart des oeuvres qui nous sont parvenues ne sont que de la musique de circonstance : commémorative et militaires. Militairement, ce ne sera qu'en 1803 que David Bühl commencera à présenter ses nouvelles ordonnances : *Au Drapeau, La générale, Aux Champs, La Chamade, Le Ban, l'Assemblée, Le Réveil, La Diane, La Fricassée, l'Extinction des Feux, La Retraite, La Charge* et plusieurs rythmes de marches. Ces ordonnances rythment la vis militaire. En cavalerie, les commandements lancés par le trompette à la cavalerie sont *Le Boute-selle, Le Boute Charge, La Marche, l'Appel ou le Ban, La Retraite ou le Guet, La Sourdine, etc...* Outre les sonneries et batteries d'ordonnances, il existe tout un répertoire de musiques militaires utilisé lors de concerts ou de défilés, rassemblées dans des recueils destinés aux musiciens comme le *Magasin de Musique*, de germinal an II à 1825. Toutefois, les musiciens, compilent pour leur compte des morceaux. Ainsi, Chevillet, trompette au 8^e chasseurs, « possède un recueil de musique de fantaisie, tous morceaux que j'ai choisis »². Ces musiques se répartissent suivant trois grandes familles : ouvertures et symphonies, suites d'harmonie, pas et manœuvres. Les compositeurs les plus connus de cette période collaborent à l'élaboration de ce répertoire : Mathieu Frédéric Blasius, Simon Catel, François Devienne, Étienne Ozi, François Joseph Gossec, Nicolas Mehul, Louis Jadin, Henri Montan Berton ou Rodolphe Kreutzer. Les compositions de Xavier Lefèvre, François René, Michel Joseph Gebauer, qui ont endossé la tenue militaire, ou de Frédéric Duvernoy, célèbre corniste de l'époque, requièrent des orchestres d'harmonie. Ces musiques ne sont pas les seules partitions dont les chefs de musique disposent. Ils ont, dans leur sac de peau, des ouvertures d'opéra retranscrites pour l'occasion : *La Journée de Marathon* de Rodolphe Kreutzer, de *celle d'Iphigénie* de C.W Gluck, de *celle de La Chasse du Jeune Henri* de Méhul - transcrite par H. Jadin, ou des airs à la

² Chevillet : *Souvenirs d'un cavalier de la Grande Armée*.

mode tels ceux de *Sémiramis (Air des Afticains)*, *Les Bayadères* de Julie Candeille, *Airs de Tarare* de Salieri, ceux d'*Oedipe à Colonne* de Sacchini ou ceux de *La Flûte Enchantée* de Mozart. Parfois, les orchestres exécutent des pots pourris, tel celui composé par Vanderhagen ou Beinet.

Les chants

Dès la Révolution, le chant occupe une place essentielle dans la dynamique politique révolutionnaire : il est l'expression populaire³ des idées et de la politique, car la chanson participe à l'événement puis le perpétue⁴. En effet, « dans la France des années 1780, tout événement public suscite...des chansons ; tout mouvement d'opinion s'exprime de cette façon. C'est le mode d'appropriation naturel de l'actualité par un public qui parfois ne sait pas bien lire ou ne peut pas acheter de livres »⁵. Dans n'importe quelle fête ou cérémonie publique ou privée, comme les réunions de comités de surveillance ou de sociétés populaires, le chant est présent. Si l'on chante allègrement la Marseillaise, le Chant du Départ et Veillons au salut de l'Empire, il arrive aussi que des militants révolutionnaires ou des citoyens se fassent auteurs compositeurs de chants, comme à la société populaire de Bâgé, le 3 novembre 1793. Toutefois, l'apanage du chant n'est pas que le fait des militants révolutionnaires. Il arrive que certaines chansons patriotiques soient brocardées par des opposants à la Révolution. Comme la vie civile, la vie militaire est également rythmée par les chants depuis l'Ancien Régime. Toutefois, la Révolution modifie leur mode de diffusion et leur contenu. Ces chants paraissent dans les journaux militaires ainsi que dans les almanachs et des publications tels *Le Petit chansonnier des armées pour l'An III de l'ère républicaine*. Jean Roch Coignet arrive en Italie en chantant *Cadet Rousselle* ou *Il Pleut Bergère*. L'écriture d'une chanson militaire, comme celle d'une chanson patriotique, n'est pas un domaine réservé. Les airs qui servent de support aux chansons militaires sont identiques à ceux qu'ont l'habitude de chanter les civils. Ainsi nous trouvons, outre *La Marseillaise*, l'air *Une femme de Province* (tiré de



³ Le 30 nivôse an II, un membre de la société des sans-culottes de Bâgé propose que deux fillettes qui ont chanté lors de la séance le fasse de nouveau lors de la fête de la prise de Toulon.

⁴ Le 18 brumaire an II, Couthon et Maignet, en mission à Ambert, font publier 4 000 livrets d'une chanson politique faisant l'apologie du cuivre converti en monnaie.

⁵ DELON (Michel), LEVAYER (Paul-Edouard) : *Chansonnier révolutionnaire*. Gallimard, Paris, 1989. QUENIART (J.) : *Le chant, acteur de l'histoire*. Rennes, P.U.R., 1999.

Figaro), *On va lui percer les flancs*, *Ah! De quel souvenir affreux* (tiré des *Visitandines*), *Veillons au salut de l'empire*, *Français laisseras-tu flétrir*, *On doit soixante mille francs*. Les textes privilégient alors les descriptions des campagnes et des victoires, le quotidien du soldat, ses amours, jusqu'aux chansons à boire.

FUMER

A la fin du XVIIIe siècle, le tabac n'est déjà plus une pure curiosité ou un simple médicament. C'est un produit de consommation courante ; loin est le temps de Louis XIII où une ordonnance de police défendait « de vendre cette drogue à tout autre qu'aux apothicaires, sous peine d'amende de 80 livres parisis »⁶. Frappé de droits de douane dès 1629, en 1674, la fabrication et la vente est étatisée par affermage. Au XVIIIe siècle, la redevance de la ferme du tabac s'élève à 2 millions de livres en 1715 et 32 millions en 1789. A la veille de la Révolution, Necker peut écrire une phrase toujours d'actualité : « l'impôt sur le tabac est, de toutes les contributions, la plus douce et la plus imperceptible, et on le range avec raison dans la classe des habiles inventions fiscales ». Toutefois, la nationalisation du tabac provoque chez les libéraux un large rejet, rejet doublé d'une méfiance à l'égard de la qualité du tabac fabriqué par affermage par l'Etat : « ils ne peuvent réfléchir sans horreur au crime de cette industrie fiscale qui, enhardie par le monopole pour accroître ses profits, altère la poudre du tabac jusqu'à la rendre funeste à la santé » écrit Brissot, futur député Girond, en 1787.

Le tabac

Le tabac fumé en France, à la fin de l'Ancien Régime, vient des Etats-Unis. Son commerce est largement privilégié entre la France et les États-Unis, dans un cadre triangulaire et cosmopolite, grâce au soutien de la France pour permettre aux treize anciennes colonies anglaises d'acquiescer leur indépendance. En 1791, l'Assemblée nationale supprime le monopole du tabac, exercé jusque là par une branche de la Ferme générale. Chaque citoyen devient libre de cultiver, de fabriquer et de vendre du tabac. Par décret du 29 septembre 1793 sur la loi du maximum, la Convention nationale classe le tabac parmi les denrées de première nécessité. L'article II stipule que le prix maximum du tabac en carotte de 20 sous la livre, poids de marc, et celui du tabac à fumer de 10 sous. En 1798, une taxe spéciale est établie sur la fabrication. Le monopole de la fabrication et de la vente par l'Etat est rétabli par les décrets du 29 décembre 1810 et du 12 janvier 1811. L'Empire reconstitue le monopole et organise la profession : les 600 manufactures privées de 1810 sont réduites à 10 manufactures d'Etat, rationalisant la production.

Pour bon nombre de français, fumer est un

⁶ Le tabac fut interdit en Bavière et dans certaines parties de l'Autriche vers la fin du XVII^e siècle. On le bannit à Berlin en 1723, à Königsberg en 1742, à Stettin en 1744.

plaisir, voir aussi une sorte d'auto-médication⁷. Mais c'est surtout un marqueur identitaire et social. A partir du 1^{er} Empire et notamment de la campagne d'Espagne, apparaît une nouvelle façon de consommer du tabac : le cigare. Ce dernier, le puro castillan, se répand rapidement dans la société en 1817 112 000 kilos sont consommés en France. Par contre le tabac à chiquer ne trouve pas de large public en France ; quelques domestiques sous l'Ancien-Régime, car cela leur permet de consommer du tabac en travaillant, alors que leurs maîtres prisent.

Pour « l'homme avide de sensations en a trouvé une assez vive dans le tabac ; c'est peut-être la seule dont il puisse jouir à son gré sans altérer sa santé, sans nuire à ses forces, sans suspendre son travail ou ses méditations. Le tabac réveille agréablement les esprits, et les observateurs qui ont fait attention au plaisir innocent, à l'espèce de soulagement instantané qu'un peu de tabac procure à l'homme pauvre et courbé sous le poids de la peine, ces observateurs ont toujours désiré qu'une jouissance aussi simple, devînt de plus en plus moins coûteuse et meilleure »⁸. Toutefois, dès 1809, le chimiste Vauquelin décède la présence de la nicotine mais l'anti-tabagisme ne verra le jour que sous la Monarchie de Juillet.

Tabatières

L'habitude de priser commence à perdre du terrain chez les gens de qualité à la fin du XVIIIe siècle. Sous la Révolution, la prise est associée aux milieux aristocratiques, et réprouvée par l'égalitarisme des révolutionnaires ce qui n'empêche pas nombre de consommateurs de continuer à priser. La main, en revanche, est évidemment faite pour le tabac, comme n'ont pas manqué de le remarquer les anatomistes, qui ont nommé « tabatière anatomique » la petite concavité prévue par la nature pour recevoir le tabac à priser.

Le tabac à prisé est présenté sous forme de poudre. Il d'abord contenu dans une boîte grossière accompagné d'une râpe. Dès le règne de Louis XV, on prise pour montrer sa belle tabatière. Dès lors, la tabatière devient un bijou élégant.

La prise est peu à peu remplacée par le cigare, qui deviendra par la suite le nouveau symbole du luxe et de la richesse.

La pipe

La pipe de terre, venue d'Angleterre et de Hollande, est produite dans le Nord de la France. Ces pipes vendues par le cantinier. Toutefois, ces pipes en argile sont difficiles à fumer, sans la soutenir de la main par le fourneau, ce qui la chauffe. A l'usage, de tuyau de la pipe se casse au point de devenir un « brûle gueule ». Les militaires qui usent de ces pipes, comme ceux retrouvés à Vilnius en 2002, s'usent les

dents à force de fumer. La pipe est placée à la ganse du chapeau et lorsqu'un soldat meure, « il casse sa pipe ».

Au XVIIIe siècle, les fumeurs de pipe ne trouvent pas à acheter le tabac haché ; ils doivent découper les rôles en fragments dont ils garnissent le fourneau de leur pipe.

Fumer à l'armée

Pour le colonel De Brack, l'usage « la pipe est une distraction secondaire qui loin d'éloigner le cavalier de son service, l'y attache et le lui rend moins pénible. Elle endort, elle use l'inutilité du temps, et retient l'homme au bivouac près de son cheval. Pendant qu'on y fume sa pipe, assis sur une botte de foin ou d'herbe, personne ne s'avisera d'ôter la nourriture de ce cheval pour la donner à un autre; on est sûr qu'il mange, qu'il ne reçoit pas de coups de pied, les provisions de sa besace ne sont pas volées, puis on s'aperçoit des réparations à faire à son harnachement, de la mauvaise assiette de son paquetage etc.... L'heure de relever la grand garde arrive, vous partez. Là le sommeil vous est interdit. De quelle ressource n'est pas alors la pipe, qui chasse le sommeil, hâte les heures, rend la pluie moins froide, la faim, la soif moins poignantes etc.! La pipe nous force à porter un briquet et de l'amadou; avec ce briquet et cet amadou, nous allumons aussi un feu de bivouac. La pipe est un moyen d'échange, de jouissance et de service, dans notre vie de relation fraternelle; prêtée dans certains cas, elle devient un secours. Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale, fumez et faites fumer vos chasseurs ».

Toutefois, cet usage positif du tabac est contre balancé par la réalité des cantonnements et de sa dangerosité ; en effet, dans les régiments de cavalerie, la présence d'une source de chaleur, la pipe, et d'un combustible, la paille, présentent de graves potentiels d'incendie ce qui ne trouble pas pour autant des cavaliers déjà dépendant à la tabacologie au point que le colonel doit les rappeler à l'ordre : « certains hussards se permettent de fumer dans les écuries, le premier qui sera attrapé sera sévèrement puni. Ils n'ont qu'à regarder ce que dit le règlement là-dessus » écrit Marulaz, le 4 décembre 1801.

Toutefois l'addiction est là : en 1815, 9 000 tonnes de tabac sont fumés en France.



⁷ Dès le XVIe siècle, le tabac, sous plusieurs forme est réputé soulager les migraines, en application pour soigner les ulcères, les plaies ; en décoction, contre l'apoplexie, voire l'épilepsie ; comme purgatif et comme excitant.

⁸ CLAVIERE – BRISSOT : *De la France et des États-Unis*, 1787.